

I. PRESENTS et EXCUSES

Les enseignants : Mmes MAILLOT, ROCHE, SOULAS, MM. GOSSAUME et HENNION.

Excusés : Mmes BURGUY, LEJEUNE, FEBVRE, TOYER

Les représentants de la municipalité :

Maire : M. MARIAU (excusé)

Adjoint aux affaires scolaires : M. GAUTHIER

Les représentants des parents d'élèves : Mmes FOSSÉ, FREDUREAU, GALAIS, GARREAU, GRENECHE et M. DREUMONT.

D.D.E.N. : - poste non pourvu -

L'I.E.N. : Mme GOURIN (excusée)

ATSEM : Mme BRISSET

II. SUJETS ABORDES

1) Compte-rendu de l'exercice de mise en sûreté.

L'exercice a dû être repoussé au vendredi 14 février.

La sirène sur le toit de la Mairie n'est plus en service depuis la suppression du triphasé, il n'y a donc pas de signal d'alerte possible.

Il n'y a plus de possibilité de téléphone filaire sur le site «Godinière» depuis le regroupement des lignes.

A noter que le dispositif d'alarme incendie sur le site « Mairie » est opérationnel.

2) Sorties, animations et projets scolaires.

2.1 / Pour toute l'école :

- « Coups de cœur » des Bibliothèques de la CCSMT : Spectacle de marionnettes à la salle des Albizzias le 12/04.
- « Ecole et cinéma » avec 2 séances pour les classes 1 et 2 et 3 séances pour les classes 3, 4 et 5.
- « Lire c'est partir » en mars, afin de proposer l'objet « livre » à tous en vendant sur place à 1€ une sélection d'ouvrages de «littérature jeunesse ».
- « Equitation » 6 séances sont prévues à « La galopade » (Joué-lès-Tours) pour chaque classe de PS au CM2. Les autres clubs sollicités n'avaient pas la capacité d'accueillir simultanément deux classes ou de prendre en charge les plus petits.

2.2 / Par classe :

- Classe 1 et 2 : « Ecole et cinéma » « Promenade » le 14/01 matin.
- Classe 3 : Présentation par les élèves d'ombres chinoises.
« route de l'eau » offert aux CP/CE1 par la CCSMT
- Classe 3 et 4 : 12/11 « Ecole et cinéma » : « La ruée vers l'or » le matin et Muséum d'Histoire Naturelle l'après-midi.
13/02 « Ecole et cinéma » : « Azur et Asmar » le matin.
- Classe 4 : Permis piéton pour les CE2 (2 interventions d'un gendarme : 03/02 et au printemps).
« Le Noël de Snoutch » offert aux CE2 par la CCSMT le 13/12.
- Classes 5 :
Sortie à Tours jeudi 05/12 : projection de « Tomboy », vieux Tours (1/2) et sous sol du Musée des Beaux-Arts.
Animation « Théâ-Lire » par l'OCCE autour d'auteurs contemporains de théâtre jeudi 09/01.
Intervention d'un agent de la SNCF sur le thème « passager-citoyen » mardi 21/01.
Animations de Julie Boudocq (intervenante musicale en milieu scolaire du Grand Théâtre) 18/11 et 07/02.
Sortie au Grand théâtre de Tours (répétition et visite) jeudi 13/02.
Sortie à Tours jeudi 13/03 : projection « Azur et Asmar », vieux Tours (2/2).
Château de Candé (Monts) « trace de vie animale » et visite du Château jeudi 17/04.
Rencontre théâtre OCCE à Oésia 26/05 ou 27/05.
Château de Saché mardi 03/06
Sortie « Paris » en juin.

3) Absentéisme scolaire

Les textes sont consultables sur le site <http://www.education.gouv.fr/pid285/le-bulletin-officiel.html>

Le Bulletin officiel n°5 du 3 février 2011 précise :

« À partir de trois demi-journées d'absences non justifiées dans le mois

- à l'école, l'équipe éducative, telle qu'elle est définie par l'article D. 321-16 du code de l'Éducation, est réunie »

« Lorsque quatre demi-journées d'absences non justifiées (consécutives ou non) ont été constatées dans une période d'un mois, le directeur d'école (...) transmet sans délai le dossier de l'élève à l'inspecteur d'académie-directeur des services départementaux de l'Éducation nationale. »

Sur Villeperdue, les familles concernées sont reçues par les enseignants puis, si nécessaire, par le Directeur.

4) ABCD de l'égalité.

Le constat au niveau de l'Education National (extrait):

« Les filles réussissent mieux que les garçons

Dès l'école primaire, les filles obtiennent de meilleurs résultats scolaires que les garçons. Elles redoublent moins, leur taux de réussite au diplôme national du brevet et au baccalauréat est plus élevé.

...mais n'ont pas les mêmes parcours scolaires

À la fin du collège, quels que soient leur milieu social d'origine ou leur réussite scolaire, les filles s'orientent plus vers l'enseignement général et technologique que vers l'enseignement professionnel (et très rarement dans les sections industrielles). Dans l'enseignement général et technologique, elles délaissent plus facilement les filières scientifiques et techniques. Elles choisissent aussi des options différentes des garçons.

Après le baccalauréat, dans les classes préparatoires aux grandes écoles, 74 % des élèves des filières littéraires sont des filles, pour 30 % des élèves scientifiques. Seulement 27 % des diplômes d'ingénieurs sont délivrés à des femmes.

Les différences d'orientation entre filles et garçons ont des conséquences sur leur insertion dans l'emploi.

Filles et garçons intériorisent les stéréotypes

Filles et garçons continuent à se conformer à ce qui est reconnu comme leur domaine respectif de compétence dans les schémas socioprofessionnels. La persistance des choix sexués est autant le fait des garçons que des filles : ils anticipent des rôles adultes en fonction de représentations stéréotypées.

Par exemple :

quand ils se jugent très bons en mathématiques, huit garçons sur dix vont en filière scientifique

quand elles se jugent très bonnes en mathématiques, six filles sur dix vont en filière scientifique

Vous pouvez consulter les éléments mis en ligne :

<http://www.education.gouv.fr/cid4006/egalite-des-filles-et-des-garcons.html>

<http://www.cndp.fr/ABCD-de-l-egalite/accueil.html>

Une expérimentation est mise en place sur 10 Académies volontaires, le dispositif sera généralisé à la rentrée 2014.

Le conseil d'école convient qu'au-delà du temps scolaire, c'est chaque jour et dans le quotidien que nous devons tous agir tout en respectant le fonctionnement de chacun.

5) Les rythmes scolaires (rentrée 2014).

a/ les APC

L'organisation des APC pour la rentrée 2014 est présentée au conseil d'école (annexe 1 du présent compte-rendu).

Il conviendra de cadrer la gestion des espaces (cour et locaux) entre les « APC » et la Garderie sur le site « Mairie ».

Le problème récurrent de la traversée des élèves après les APC depuis le site « Godinière » jusqu'au site « Mairie » pour aller en garderie est abordé. L'organisation d'un « Pedibus » par les parents est évoquée. D'autres solutions sont aussi à envisager.

b/ les nouveaux rythmes

Après un rapide retour sur les deux propositions présentées et débattues lors de la réunion publique du 7 décembre et sur les ressentis des participants, la municipalité précise que la décision sera prise en Conseil municipal le 7 mars.

Les parents d'élèves rappellent que la principale difficulté concerne le mercredi.

Les résultats de l'enquête auprès des familles (annexe 2 du présent compte-rendu) font état de :

- 30 familles concernées par la restauration scolaire le mercredi midi.

- 17 familles en difficulté pour le mercredi après-midi.

Les parents d'élèves s'inquiètent que les réponses semblent leur incomber.

Concernant le mercredi midi, la mairie envisage la mise en place de la restauration scolaire.

Une discussion s'établit autour des possibilités permettant de régler le problème du mercredi après-midi. Le nombre de familles n'est pas négligeable et une prise en charge collective (Communauté de Communes, municipalité, collectif de parents ?) semble à privilégier. La Communauté de Communes a, récemment, pris la compétence ALSH offrant une piste possible : transport sur Sainte Maure, repas et CLSH sur Sainte Maure avec une variante : Repas sur Villeperdue puis transport et CLSH sur Sainte Maure. Il faudra attendre d'avoir présenté ces organisations à la CCSMT et que la CCSMT se positionne.

6) Budget coopérative USEP.

Solde au 02/11/2013 : **6 437,75 €**

Dépenses		Recettes	
- OCCE	378,30	- Vente des photos	1683,00
- Défi kangourou	84,00	- Vente des calendriers	576,80
- Participation USEP	232,10	- Participation de la Mairie	468,00
- Achats de petit matériel de classe	74,45		
- SNCF	239,20		
- Abonnements de classe	114,00		
- Ecole et cinéma	287,50		
- Touraine excursion	160,000		
- Photographe (photos)	961,4		
- Frais de tenue de compte	12,00		
TOTAL	2 542,95	TOTAL	2 727,80

Solde au 10/02/2014: **6 622,60€**

dépenses à venir :

- sorties de classe (Ecole et cinéma, SNCF...)
- chèques de 2013 non débités
- frais de tenue de compte
- petits achats de classe

À la demande des enseignants de disposer d'une photocopieuse pour le site « Mairie », la municipalité ne prévoit pas de budget particulier. Elle accepte cependant de réaliser des photocopies de dépannage à la Mairie.

7) Budget coopérative OCCE.

La situation financière au 11 février 2013 reste inchangée : les élèves n'ont pas encore de projet à financer ni de projet de financement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.

Le Directeur



Stéphane Hennion

La Secrétaire de séance

Stéphanie Roche

ANNEXE 1

AU COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 10 FEVRIER 2014

MISE EN PLACE DES ACTIVITES PEDAGOGIQUES COMPLEMENTAIRES – RENTREE 2014

Propositions du Conseil des Maîtres du lundi 3 janvier 2014.

Eléments de base

- Les activités pédagogiques complémentaires (APC) représentent 36h annualisées.
- Les séances ne peuvent durer moins de 30 minutes.
- Elles s'adressent à un groupe restreint d'élèves.

Calendrier scolaire 2014-2015

Période 1 :	du lundi 1 ^{er} septembre	au vendredi 17 octobre	(7 semaines)
Période 2 :	du lundi 3 novembre	au vendredi 19 décembre	(7 semaines)
Période 3 :	du lundi 5 janvier	au vendredi 20 février	(7 semaines)
Période 4 :	du lundi 9 mars	au vendredi 24 avril	(7 semaines)
Période 5 :	du lundi 11 mai	au vendredi 3 juillet	(8 semaines)

Le conseil des Maîtres du lundi 3 janvier 2014 propose :

1. De tenir compte des souhaits de la municipalité et des parents en répartissant les APC sur les quatre soirs de la semaine.
2. De donner une cohérence au dispositif en regroupant les APC dans l'année.
3. De prévoir une plage horaire de 1h par séance afin d'avoir le temps de développer valablement l'activité.
4. De faciliter la lisibilité en programmant des séquences de 3 fois six semaines.
5. Que les enseignants ne proposent pas leur activité qu'à leur classe.
6. Que les activités soient proposées par niveau exemple : Théâtre, cirque, réalisations audiovisuelles, échecs, ...)
7. Par semaine : une séance avec un groupe, une séance avec un autre groupe ?

Site Mairie : APC de 15h40 à 16h40 (1h deux fois par semaine)

Site Godinière : APC de 15h45 à 16h45 (1h deux fois par semaine)

(2h/sem. pendant 3 X 6 semaines → 36 h)

	lundis	mardis	jeudis	vendredis
période 2 sauf 1 ^{ère} semaine	classes 1, 2 & 3	classes 4 & 5	classes 1, 2 & 3	classes 4 & 5
période 3 sauf 1 ^{ère} semaine	classes 3, 4 & 5	classes 1 & 2	classes 3, 4 & 5	classes 1 & 2
période 4 sauf 1 ^{ère} semaine	classes 1 & 2	classes 3, 4 & 5	classes 1 & 2	classes 3, 4 & 5

ANNEXE 2

AU COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 10 FEVRIER 2014

Résultats de l'enquête pour anticiper les aménagements nécessaires

- ☞ 85 familles sur l'école de Villeperdue.
- ☞ 12 familles ne seront pas concernées car elles n'auront plus d'enfant à l'école.
- ☞ 73 familles concernées
- ☞ 72 réponses (84,7%)
- ☞ dont 60 familles concernées

1) Serez-vous concerné par l'accueil en garderie le mercredi matin ?	<u>oui</u>
Si oui, préciser l'heure si vous le pouvez :	21
7h00	2
7h30	5
7h40	2
8h00	5
8h30	1
non précisé	6

2) Serez-vous concerné par la restauration le mercredi midi ?	<u>oui</u>
Si oui, à quelle heure pensez-vous récupérer votre enfant ?	30*
12h45	4
13h00	4
13h15	1
13h30	1
14h00	3
15h00	1
16h30 ou 17h30	2
après le périscolaire	3
non précisé	11

* il s'agit du nombre de familles concernées, pas du nombre d'enfants impliqués

3) Avec des propositions d'accueil le matin et le midi, serez-vous mis en difficulté pour la prise en charge de votre enfant les mercredis après-midi ?	<u>oui</u>
Pouvez-vous préciser :	17
horaires de travail	6
si travail toute la journée	1
problème pour amener au CLSH	3
quel mode de garde proposer	1
personne pour garder l'enfant	1
sans argument	5